

sommes assurés de trouver acheteur. L'accord nous donnera cette certitude, c'est-à-dire la garantie que le Canada produira et utilisera de l'énergie provenant de ses propres sources dont la mise en exploitation sera favorisée plutôt que découragée par ces arrangements. Et ce qui est vrai des ressources pétrolières et houillères de l'Alberta l'est également des ressources hydro-électriques de l'Ontario ou d'autres provinces.

Sixièmement, un accès plus sûr au marché américain implique l'accroissement des investissements générateurs d'emplois au Canada. Cela arrêtera l'exode des entreprises canadiennes qui ouvrent boutique à l'abri des barrières commerciales américaines. Cela nous permettra de nous équiper d'usines modernes capables de produire à grande échelle. Le Canada deviendra ainsi beaucoup plus intéressant pour les firmes étrangères desservant le marché nord-américain. Pour les Canadiens, cela signifie des emplois plus nombreux et meilleurs.

Septièmement, le Canada poursuit également, comme vous le savez, la libéralisation mondiale des échanges dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. En nous entendant avec les États-Unis sur de nouvelles règles relatives à ce que l'on appelle les nouvelles questions - services, marchés publics et normes - et certaines des anciennes - commerce des produits agricoles et de l'automobile - nous sommes en position de force pour entamer ces négociations mondiales.

Huitièmement, le Pacte de l'automobile n'est pas seulement maintenu, mais amélioré. Son intégration dans un accord plus général le met désormais davantage à l'abri d'attaques politiques menées par des Américains mécontents. Ceux qui s'imaginent que le Pacte serait resté à l'abri des critiques en l'absence d'accord commercial font tout simplement abstraction des réalités actuelles ou de l'histoire du Canada. En fait, je conseille vivement à tous ceux qui pensent que l'annonce de cet accord n'est pas une bonne nouvelle pour le Canada, d'aller le dire aux producteurs américains de pièces détachées qui craignent de perdre leurs emplois au profit du Canada.

Neuvièmement, les prix à la consommation tomberont grâce à la réduction des droits de douane. Ainsi, selon les estimations de nos spécialistes, l'achat et l'aménagement d'une nouvelle maison coûteront 8 000 \$ de moins après l'entrée en vigueur de l'accord.